
Les Champs de Bataille
de Québec

LA VOIX DE L'HISTOIRE

Manifeste publié en français et en anglais sous les
auspices de "L'Association des Champs de
Bataille de Québec" ❁ ❁ ❁



Québec, samedi, le 11 avril 1908

Les Champs de Bataille de Québec

LA VOIX DE L'HISTOIRE

Manifeste publié en français et en anglais sous les
auspices de "L'Association des Champs de
Bataille de Québec" ❁ ❁ ❁



Québec, samedi, le 11 avril 1908

FC2946

.64

A7

C.4

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Préface	5
I.—L'Association des Champs de Bataille de Québec	7
II.—La Commission Nationale des Champs de Bataille	12
III.—Chronologie de l'histoire de Québec aux XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles	23
IV.—Les Champs de Bataille de Québec: la voix de l'histoire	37



PREFACE

La Presse canadienne, dans un bel élan d'enthousiasme patriotique, a donné au manifeste, "La voix de l'histoire" une circulation de 3,000,000 en publiant mot à mot copie d'une première édition de cette brochure, (1,000 exemplaires) imprimée par l'Imprimeur du Roi. Cette édition, publiée dans les langues française et anglaise, a été émise le jour de l'anniversaire de la naissance de Montcalm, le 29 février. Pendant le cours du mois de mars dernier, toutes les questions et difficultés survenues parmi le public français ou anglais, ont reçu toute l'attention voulue; le comité central soumet aujourd'hui ce manifeste, après l'avoir soigneusement revu et corrigé.

Dans l'avant-dernier paragraphe, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'y aura aucun changement au nom des Plaines d'Abraham.

Le Comité peut rassurer le public sur une question encore plus importante. Les nouvelles pièces ajoutées aux anciens documents politiques et militaires sur la guerre de Sept Ans, et la divulgation, pour la première fois des Rapports complets de la Marine, ont nécessairement enlevé du poids aux récits du siège de Québec par Wolfe, publiés au siècle

dernier. Cependant, fort heureusement, ces recherches ont eu pour effet de rehausser la gloire des quatre grands généraux d'armée, Montcalm, Lévis, Wolfe et Murray,—et cela, bien qu'aujourd'hui, nous puissions constater pour le siège de Québec en particulier, l'influence générale et décisive de la flotte sur l'issue de la Guerre de Sept Ans. Maintenant qu'à vrai dire, tous les documents authentiques sont connus, on peut affirmer, sans hésitation, l'immortalité de la gloire des soldats et des marins qui ont pris part à la lutte et celle des différents peuples qu'ils ont représentés avec tant d'éclat. A quelque point de vue que l'on se place, l'histoire nous répondra toujours : *Il n'y a rien à craindre de la vérité.*

Association des Champs de Bataille de Québec

Comité central

PRÉSIDENT

Son Honneur Sir LOUIS JETTÉ, K. C. M. G., etc.,
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

MEMBRES DU COMITÉ

Son Honneur M. J.-GEO. GARNEAU, *maire de Québec.*

L'honorable JUGE CARROLL,

L'honorable THOMAS CHAPAIS, M. C. L., M. S. R. C.

L'honorable RICHARD TURNER, M. C. L.,

MGR. O.-E. MATHIEU, C. M. G.,
Recteur de l'Université Laval.

L'honorable CHARLES LANGELIER, *shérif de Québec.*

Le colonel J.-F. TURNBULL, *trésorier honoraire.*

M. WILLIAM-M. MACPHERSON, *Lt.-colonel honoraire*
du 8ème bataillon des fusilliers royaux.

Le Lt.-colonel WILLIAM WOOD, D. C. L., M. S. R. C.,

M. W.-M. DOBELL,

M. F.-G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

SECRÉTAIRES HONORAIRES CONJOINTS

LE MAJOR G.-F. GIBSONE, *avocat,*

92, rue St-Pierre, Québec.

M. CHARLES FRÉMONT, *avocat,*

75, rue St-Pierre, Québec.

L'ASSOCIATION DES CHAMPS DE BATAILLE DE QUÉBEC a été formée dans le but de percevoir des souscriptions pour convertir en un parc national les champs de bataille historiques de Québec. C'est la réponse patriotique du peuple à l'appel fait par Son Excellence le Gouverneur-général du Canada, le comte Grey, le 15 janvier 1908, lors d'une assemblée publique, à Ottawa, où le Premier Ministre du pays, Sir Wilfrid Laurier et le chef de l'Opposition, M. R. L. Borden, ont uni leurs voix pour lui donner leur plus chaleureux appui.

Cette Association se compose d'un nombre indéfini de sous-comités locaux, créés spontanément en chaque coin des pays de langue française ou an-

glaise, ayant chacun son autonomie, adaptés aux exigences locales et travaillant tous dans le but commun d'obtenir des contributions. Aucun règlement spécial ne les gouverne; mais tous s'entendent à ce qu'un effort soit fait pour atteindre chaque membre de chaque classe sociale.

Ce travail est déjà poussé activement par le Comité central, par tous les sous-comités, par les comités de dames et les comités mixtes, dans le public, dans les écoles, parmi les gens du commerce, dans les clubs et les régiments, de maison en maison, et dans tous les foyers; nous avons raison d'être fiers que cette cause ait été accueillie avec empressement en France par l'entremise de Son Excellence l'ambassadeur français à Londres, et que tout l'empire britannique suive le bel exemple de la famille royale et de Sa Majesté le Roi.

L'ASSOCIATION DES CHAMPS DE BATAILLE DE QUÉBEC est tout à fait distincte de l'association du 3ème centenaire et nul argent souscrit n'ira à cette dernière, ni aux représentations historiques, mais tout servira à une seule fin, savoir :

Chaque centin de chaque souscription ira droit à l'œuvre permanente du PARC DES BATAILLES.

Bien plus, une fois le projet réalisé, la Commission nationale sera continuée pour conserver et garder à jamais les champs de bataille comme patrimoine national. Ainsi les souscripteurs peuvent être sûrs de l'effet durable de leur don.

Les SOUSCRIPTIONS peuvent être faites payables annuellement, pour une suite d'années, ou versées de suite en entier.

Elles pourront être reçues :

1. DANS CHAQUE LOCALITE par toute personne autorisée, ou par toute caisse établie dans ce but en tout pays de langue française ou anglaise. Toute souscription locale sera dûment placée au nom du

Trésorier de

La Commission Nationale des Champs de Bataille.

2. Toute souscription pourra aussi être directement expédiée à Québec, au trésorier-honoraire de l'*Association des Champs de Bataille de Québec*,

Le colonel J.-F. TURNBULL,

*Président du Club de la Garnison,
Québec.*

Ce dernier fera rapport et remettra tout montant reçu, ainsi que le fera tout comité local, au

Trésorier de

La Commission Nationale des Champs de Bataille.

3. BANQUES.—Chaque succursale de chaque banque incorporée au Canada pourra recevoir, même à l'étranger, des souscriptions pour l'*Association des Champs de Bataille* et remettra le tout au

Trésorier de

La Commission Nationale des Champs de Bataille.

On trouvera en la section suivante la constitution et les pouvoirs de la COMMISSION NATIONALE DES CHAMPS DE BATAILLE. Le trésorier-honoraire actuel était autrefois le sous-ministre du département des Finances du Canada.

M. J.-M. COURTNEY, C. M. G.,

Trésorier-honoraire de

La Commission Nationale des Champs de Bataille,

Ottawa,

Canada.

II

**LA COMMISSION NATIONALE DES CHAMPS
DE BATAILLE, créée par le GOUVERNE-
MENT du CANADA, par ACTE DU PARLE-
MENT du CANADA, Chambre des Com-
munes, Bill No. 111, 1908, en la huitième
année du règne de Sa Majesté Edouard
VII.**

PRÉSIDENT

Son Honneur M. J.-GEO. GARNEAU, *maire de Québec.*

MEMBRES DU COMITÉ

L'honorable sénateur SIR GEORGE DRUMMOND,
K. C. M. G., &c., *président de la Banque de
Montréal.*

L'honorable ADÉLARD TURGEON, C. M. G., *ministre
des Terres de la Couronne, Québec.*

Le colonel G.-T. DENISON, B. C. L., &c., *ex-président
de la Société Royale du Canada.*

M. BYRON WALKER, L. L. D., &c., *gérant-général de
la Banque du Commerce et président de la So-
ciété de Champlain.*

M. J.-M. COURTNEY, C. M. G., *trésorier honoraire.*

SYNOPTIQUE

PRÉAMBULE.—« Attendu que l'intérêt public au Canada exige l'acquisition et la conservation des célèbres champs de bataille historiques de Québec... Attendu qu'il y a tout lieu de croire qu'outre l'argent public voté par cet acte, les différents gouvernements provinciaux comme les corporations municipales ou autres contribueront généreusement à l'entreprise... Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit : »

I.—I. CONSTITUTION DE LA COMMISSION.—« Le gouverneur en conseil pourra nommer cinq commissaires, restant en charge durant le bon plaisir du gouverneur en conseil, et qui constitueront, avec tout autre commissaire nommé sous l'autorité de cet acte, un corps politique et incorporé sous le nom de la COMMISSION NATIONALE DES CHAMPS DE BATAILLE. »

I.—2. « Tout gouvernement provincial contribuant une somme d'au moins cent mille dollars aux fins de cette commission aura droit de nommer un commissaire qui restera en charge durant le bon plaisir du gouvernement de cette province. »

I.—3. « Si le gouvernement du Royaume-Uni ou de toute colonie autonome de l'Empire contribue une somme d'au moins cent mille dollars aux fins de cette commission, tel gouvernement aura droit de nommer un commissaire et tel commissaire res-

tera en charge durant le bon plaisir du gouvernement qui l'a nommé.»

II.—Le PRÉSIDENT sera nommé par le Gouverneur en conseil.

III.—Le SECRÉTAIRE sera nommé par le Gouverneur en conseil.

IV.—Les COMMISSAIRES n'auront droit à aucun salaire, mais seront remboursés de leurs dépenses.

V.—Tout terrain où les batailles ont eu lieu, à Québec ou aux environs, pourra être acheté par la Commission.

VI.—La Commission aura les mêmes POUVOIRS D'EXPROPRIATION que ceux accordés par l'Acte des chemins de fer, suivant le cas.

VII.—(a). « La Commission pourra recevoir et dépenser tout argent » suivant les dispositions de cet acte;

(b). « Enlever toute bâtisse ou construction quelconque sur les terrains acquis ou expropriés et y élever un musée et tel monument, statue, ou autre construction qui semblera désirable; »

(c). « Améliorer et embellir... le terrain... afin de commémorer dignement les grands événements qui s'y sont déroulés. »

VIII.—LE MINISTRE DES FINANCES est autorisé à verser \$300,000 entre les mains des commissaires.

IX.—« LE GOUVERNEUR EN CONSEIL est autorisé à transporter pour les fins de la Commission tous les terrains ou propriétés immobilières que Sa Majesté détient présentement pour des fins militaires ou d'utilité publique au Canada et qui forment partie des dits champs de bataille. »

X.—« La Commission n'aura le pouvoir d'acheter ou d'acquérir un terrain ou une propriété immobilière qu'avec la sanction préalable du Parlement et aucune dépense ne peut être faite par la Commission avant d'avoir reçu l'approbation du gouvernement. »

Tous les plans devront être approuvés par le Gouverneur en conseil et l'on ne pourra commencer la construction d'aucune bâtisse ou musée, sans le consentement du Parlement.

XI.—Les estimés détaillés des dépenses devront être soumis au Ministre des Finances, avant que ces dépenses ne soient autorisées.

XII.—« Le ou avant le premier jour de juin de chaque année, la Commission devra rendre compte au Ministre des finances et donner un état détaillé de toutes les recettes et dépenses jusqu'au trente-unième jour de mars de cette année; et le Ministre des finances devra produire copie de cet état devant la Chambre dans les premiers quatorze jours de la session suivante. »

XIII.—Tous les comptes peuvent être examinés en tout temps par le Ministre des finances.

XIV.—Tous les comptes devront être audités par l'auditeur-général.

XV.—Les commissaires ainsi que le secrétaire ne peuvent être intéressés dans aucun contrat qui relève de la Commission et entraîne une dépense d'argent.

XVI.—Attendu que l'année 1908 non seulement consacre les Champs de Bataille de Québec comme patrimoine national du Canada, mais commémore surtout le 3^{ème} centenaire de la fondation de Québec par Champlain, et attendu que le peuple canadien désire fêter ce troisième centenaire avec éclat, la Commission, sous le contrôle du Gouverneur-en-conseil, est autorisée de prendre les moyens nécessaires pour mener à bonne fin cette célébration et d'employer dans ce but une partie quelconque des \$300,000, avec la sanction du Gouverneur-en-conseil.

NOTES

Quoique la section 16 de cet acte autorise la dépense d'une part quelconque des \$300,000 qui pourrait être nécessaire à la célébration du 3ème centenaire de la fondation de Québec par Champlain, et du 300ème anniversaire de la naissance du Canada, ceci ne laisse pas entendre que la cité et la province de Québec ne font pas en outre la part rendue nécessaire par leur position spéciale. La ville de Québec a voté \$50,000 pour la fête du troisième centenaire. Et la province y prendra aussi une part active, en votant \$100,000, selon les prévisions de cet acte. Cet acte sanctionne seule la dépense de ce qui sera nécessaire, à la fête, et cela à même les \$300,000. Tout autre argent souscrit ira droit à l'entreprise permanente du Parc des Batailles.

2. Aucune souscription donnée à l'Association des Champs de Bataille de Québec (vide sec. 8 de cette brochure) ne sera attribuée aux dépenses du 3ème centenaire.

3. Chaque centin de chaque souscription remise à l'Association des Champs de Bataille ira droit à l'œuvre permanente du Parc des Batailles.

4. La Commission Nationale n'est pas une organisation temporaire, mais continuera à exister indéfiniment. En conséquence, les souscripteurs peuvent recevoir l'assurance que le travail ira successivement à bonne fin et lorsque l'entreprise sera com-

plétée, le terrain historique sera entretenu aussi soigneusement qu'il aura été restauré.

5. L'achat du terrain nécessaire, l'enlèvement des bâtisses qui peuvent faire obstruction, le tracé des avenues, la construction d'un musée et l'installation de plaques commémoratives aux endroits historiques devra coûter une somme d'environ \$2,000,000 ou £400,000 ou 10,000,000 frs.

6. En conséquence, la nécessité d'un mouvement puissant et spontané s'impose.

7. Les Plaines d'Abraham en entier ne peuvent certainement pas être recouvertes, car plusieurs centaines d'acres ont été couvertes de maisons. Mais le Parc des Batailles pourra comprendre une partie de territoire très intéressante, entr'autres, le terrain où ont combattu l'aile droite de l'armée de Wolfe et la gauche de Montcalm, et les deux ailes des deux armées à la seconde bataille des Plaines, où Lévis a vaincu Murray. De la citadelle à l'Anse au Foulon, sur une étendue d'un mille et demi par un quart de mille se trouve un magnifique terrain historique que l'on pourra acquérir en entier. La plus grande partie est un terrain public. Le premier demimille de ce champ porte le nom de « Cove Fields » (autrefois Hauteurs d'Abraham); c'est un terrain militaire appartenant à la Puissance. Plus loin, une ferme, propriété du Séminaire, puis l'Observatoire du gouvernement et la prison provinciale. Au delà, un territoire vacant, connu vulgairement sous le nom de « Plaines d'Abraham », mais à tort, celles-ci

ayant plusieurs fois cette étendue. Ce dernier champ a une superficie carrée de trois-huitièmes de mille de côté environ et appartient à la ville de Québec qui le remettra à la Commission Nationale. Enfin, à l'ouest tout à fait, Mérici, propriété des Sœurs Ursulines, mesurant trois-huitièmes de mille d'un côté et un quart de l'autre. Sur le penchant opposé des hauteurs de Québec, surplombant la vallée de la rivière St-Charles se trouve un terrain portant quelques maisons seulement, le site des plus intéressants faits d'armes de la seconde bataille des Plaines.

Le Parc des Batailles devra comprendre tout le territoire décrit ci-dessus et nous aurons alors ce qu'il est nécessaire de recouvrer. Pour compléter, pourront encore être acquis quelques arpents de terre sur le côté ouest des Chûtes Montmorency où Montcalm repoussa l'attaque de Wolfe ainsi qu'à la Pointe Lévis où fut placée l'artillerie de Wolfe, etc. La maison où ce dernier tint ses quartiers généraux existe encore, et appartient aux descendants de l'"habitant" qui en était propriétaire lors du passage de Wolfe. On pourrait parfaitement se faire céder cette maison; ainsi qu'un coin de terre, à la Pointe-aux-Trembles, où Vauquelin tira son dernier coup de canon à bord de l'intrépide *Atalante*. Pour le moins, on pourra y placer une plaque commémorative. A part les Plaines, il suffira d'acquérir quelques petites portions de sol historique où, à tout événement, un espace suffisant pour y placer un monument ou une tablette commémorative. Les Plaines d'Abraham, les terrains acquis ça et là, les monuments et les tablettes, à quelqu'endroit qu'ils

se trouvent formeront partie intégrante du Parc des Batailles, le tout sous les soins de la Commission Nationale des Champs de Bataille.

8. Les bâtisses à faire disparaître comprennent quelques maisons, etc., de peu d'importance, la prison provinciale et la manufacture d'armes Ross. La prison est certainement hors de place, mais n'a pas trop mauvaise apparence; nous avons raison d'espérer qu'on l'enlèvera ou qu'on en changera la destination. La manufacture Ross est laide, informe et déplacée, même à un point de vue commercial. Mais il ne faut pas oublier qu'on y fabrique les carabines destinées à l'armée canadienne et qu'elle emploie un grand nombre d'ouvriers; ici se pose le problème de savoir quand et comment faire disparaître cette construction pour la placer dans un endroit plus convenable, sans léser les intérêts de la ville, du public et de tous les bons citoyens qui y gagnent leur pain. Il en sera question le jour seulement où toutes ces difficultés seront réglées d'une manière satisfaisante.

9. Des avenues pourront être tracées, de manière à permettre d'étudier l'histoire des lieux. Il ne sera rien fait qui puisse défigurer un endroit sacré et aucune banalité ne viendra changer la nature des vieux champs de bataille. Un grand boulevard pénétrera sur le terrain, à droite de la porte St-Louis, (par laquelle Montcalm revint à cheval, mortellement blessé) se prolongeant au loin sur la falaise qui regarde le St-Laurent jusqu'à l'Anse au Foulon. Une autre avenue, grossièrement paral-

lèle, passera au nord sur la limite entre le parc et la ville. De l'Anse au Foulon, le boulevard de la falaise, tournant à angle droit, traversera les hauteurs de Québec et se rendra droit au site de la seconde bataille des Plaines. La route se prolongera ensuite sur le bord du coteau, en face de la vallée de la rivière St-Charles, jusqu'à la ville.

Il y aura ainsi un cercle complet d'avenues de cinq milles environ, commençant à Québec à un endroit où l'on peut voir la jonction des deux rivières, passant le long des falaises au-dessus du St-Laurent et de la rivière St-Charles, pour se rejoindre à deux milles au dehors de la ville par une route transversale d'une falaise à l'autre. Cette promenade pourra faire voir à elle seule tous les endroits consacrés par les grandes luttes de la moitié de l'histoire du Canada.

10. Un musée d'antiquités et souvenirs pourra être élevé dans le parc, en un lieu où cela n'empiétera sur aucun terrain rendu sacré par l'histoire.

11. Des monuments appropriés pourront être érigés aux endroits jugés convenables.

12. Enfin des tablettes seront placées sur les Plaines ou en toute autre partie du Parc; de sorte que l'on puisse lire comme dans un livre le passé historique. Ces tablettes, qu'elles soient placées sur une maison, sur une rue ou sur un terrain privé formeront partie intégrante du Parc des Batailles

de Québec. Tout ceci sera fait avec le plus grand soin pour toujours garder intact le coin de terre qu'il s'agit de consacrer.

III

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE QUEBEC

AUX

XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e SIECLES

1535. JACQUES CARTIER entre dans la rivière Saint-Charles et passe l'hiver auprès du village indien de Stadaconé, dont le site fait maintenant partie de la ville de Québec.
1540. FRANÇOIS I^{ER} nomme Roberval vice-roi de la Nouvelle-France.
1541. CARTIER sur l'ordre de Roberval, bâtit un fort au Cap Rouge, situé à quelques milles en amont de Québec, et y passe l'hiver.
1542. Arrivée de ROBERVAL, qui passe l'hiver au fort de Cartier.
- 1543-1607. Des pêcheurs français et basques fréquentent le bas Saint-Laurent; et quelques pos-

tes pour la traite s'établissent dans diverses parties du pays ; mais de 1543 à 1607, aucun établissement permanent n'a été entrepris.

1608. CHAMPLAIN fonde le CANADA en construisant son *Abitacion à Québec*. Champlain fut un soldat, un marin, un homme d'état et un pionnier, également chez lui dans un wig-wam sauvage et à la cour du roi de France, HENRI IV, et son caractère plein de courage et de piété le rendit digne d'être appelé le « Père de son pays. »
1625. Arrivée des missionnaires français. La plupart d'entre eux souffrent la torture et la mort.
1629. Les KIRKES s'emparent de Québec au nom du roi d'Angleterre, CHARLES I, qui, durant trois ans, le détient comme gage du douaire de la reine d'Angleterre, Marie-Henriette de France, et qui accorde à Sir William Alexander, son ami, « *le comté et la Seigneurie du Canada* .
1632. Retour de Québec à la couronne de France.
1635. Mort de CHAMPLAIN, le jour de Noël, un siècle après l'arrivée de Jacques-Cartier. C'est à peine si la population de Québec se monte à une centaine d'habitants, et il n'y a en tout que trois petits édifices publics: le Magasin appartenant à la Compagnie des Cent Associés, le Fort Saint-Louis, vers l'endroit où est mainte-

nant l'hôtel Château-Frontenac, et l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, sur le site de la Basilique actuelle.

1656. GRANDE EXPÉDITION DES IROQUOIS et massacre des Hurons en vue de Québec.

1660-3. L'extermination par les sauvages, la famine, la ruine complète et les plus terribles tremblements de terre, menacent l'existence du CANADA. LAVAL, le premier évêque de Québec, et la Supérieure des Ursulines, LA MÈRE DE L'INCARNATION, persuadent les Canadiens que leur pays n'est qu'au début d'une brillante carrière et non à la veille d'une ruine lamentable. Ces deux personnages montrèrent un héroïsme égal à celui dont firent preuve les missionnaires français à Québec, qui souvent affrontèrent et même souffrirent les tortures et la mort. Laval fonde son Séminaire, durant les sept mois de tremblements de terre continuels. La Mère Marie de L'Incarnation convertit son couvent en fort de guerre et est la première à transporter les munitions. Le couvent des Ursulines actuel subit quatre sièges en 85 ans, et jamais les religieuses ne manquèrent de risquer leur vie au feu pour le sauver.

1663. Démission de la Compagnie des Cent Associés; QUÉBEC est déclaré CAPITALE de la PROVINCE ROYALE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

1665. Arrivée du vice-roi, M. de Tracy, de Courcel-

les, le nouveau gouverneur, du grand Intendant, JEAN TALON, de 12 compagnies de soldats réguliers, et de plusieurs centaines de colons.

1672. Arrivée de FRONTENAC, qui gouverne le Canada pendant dix ans.

1688. Fondation de Notre-Dame-des-Victoires par Laval, le premier évêque canadien. Cette église reçut son nom après la délivrance de Québec, en 1690, et sa préservation, en 1711. Mgr Taschereau, le premier Cardinal canadien, en célébra le deuxième centenaire en 1888.

1689. Retour de Frontenac, qui gouverne encore pendant neuf années.

1690. PHIPS et son armada venant de la Nouvelle-Angleterre sont repoussés par FRONTENAC devant Québec.

1692. Frontenac élève les premières murailles autour de Québec.

1711. Sir Howenden Walker, en route pour assiéger Québec, fait naufrage dans le bas Saint-Laurent.

1755-60. Insuffisance du Gouverneur-Général VAUDREUIL et corruption de son Intendant BIGOT.

1759. SIÈGE DE QUÉBEC et BATAILLE des PLAINES D'ABRAHAM.

(Inscription à l'endroit de la mort de Wolfe) :

ICI MOURUT WOLFE VAINQUEUR

(Inscription sur le tombeau de Montcalm) :

HONNEUR À MONTCALM

LE DESTIN

EN LUI DÉROBANT LA VICTOIRE

L'A RÉCOMPENSÉ

PAR UNE MORT GLORIEUSE.

*(Inscription sur le monument élevé à Wolfe et
à Montcalm) :*

MORTEM VIRTUS COMMUNEM

FAMAM HISTORIA

MONUMENTUM POSTERITAS

DEDIT.

Montcalm fut enterré dans la chapelle des Ursulines où quelques jours plus tard, fut célébré à la mémoire de Wolfe, un service suivant le rite anglican. L'aumonier des Highlanders présida au service du rite presbytérien dans la caserne des Jésuites.

1760. Victoire de LÉVIS sur MURRAY à la DEUXIÈME BATAILLE DES PLAINES. En 1860, un

monument fut élevé AUX BRAVES qui combattirent dans cette journée.

1763. La couronne de France, cent années après avoir déclaré le Canada « Province Royale de la Nouvelle-France », en cède la souveraineté à GEORGE III.

1759. Le Canada est sous le gouvernement militaire mais modéré de MURRAY et de CARLETON à Québec.

1774. Adoption de l'ACTE DE QUÉBEC par le Parlement Impérial.

1775-6. L'invasion américaine, commandée par Montgomery et Arnold, est repoussée par CARLETON à la tête des Canadiens-français et des Anglais.

(Inscriptions) :

HERE STOOD
HER OLD AND NEW DEFENDERS
UNITING, GUARDING, SAVING
CANADA,
DEFEATING ARNOLD
AT THE SAULT-AU-MATELOT BARRICADE
ON THE LAST DAY OF
1775;
GUY CARLETON
COMMANDING AT
QUEBEC.

HERE STOOD
THE UNDAUNTED FIFTY,
SAFEGUARDING
CANADA,
DEFEATING MONTGOMERY
AT THE PRÈS-DE-VILLE BARRICADE.
ON THE LAST DAY OF
1775;
GUY CARLETON
COMMANDING AT
QUEBEC.

1775-90. Arrivée des « UNITED EMPIRE LOYALISTS », dont quelques-uns s'établissent à Québec, et qui y ont encore aujourd'hui des descendants.

1782. NELSON à Québec à bord du vaisseau de Sa Majesté, l'*Albermale*.

1783. Premières fortifications élevées à Québec par les Anglais.

1787. Sa Majesté le ROI GUILLAUME IV, alors officier à bord du vaisseau de la marine britannique, le *Pégase*, arrive à Québec. C'est le PREMIER MEMBRE DE LA FAMILLE ROYALE qui visite Québec.

1791-94. Son Altesse Royale, le DUC DE KENT, père de la REINE VICTORIA, passe trois ans à Québec avec son régiment, le 7ième Fusiliers royaux.

1792. Ouverture à Québec du PREMIER PARLEMENT DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.

1799. Sermon de MONSEIGNEUR PLESSIS, grand-vicaire, à la Basilique, pour célébrer la victoire d'ABOUKIR remportée par NELSON. L'évêque de Québec lance un mandement ordonnant des prières publiques, d'actions de grâces pour les bienfaits que les justes lois et les armes protectrices de la COURONNE BRITANNIQUE accordent aux Canadiens.

1799-1804. Sa Majesté le ROI GEORGES III, comme l'avait fait Sa Majesté le ROI LOUIS XIV pour la Basilique, montre un intérêt considérable dans la construction de la Cathédrale anglicane. Des ornements, des vêtements et autres objets pour les services religieux furent donnés par ces deux rois à ces deux églises respectivement. En 1904, le Dr Randall Davidson, archevêque de Canterbury, prêcha le « sermon du centenaire », dans la Cathédrale anglicane à Québec.

1812. QUÉBEC envoie son contingent pour repousser l'INVASION AMÉRICAINE. Les héros français et anglais de Chateaugay et des Hauteurs de

Queenstown, furent, à diverses reprises, cantonnés à Québec. Salaberry a donné son nom à la rue qui passe à l'endroit même où les hommes de Montcalm et de Wolfe échangèrent des coups de fusils, et Brock a habité la troisième maison qu'on voit en descendant la rue de la Fabrique.

1823. La CITADELLE et les MURAILLES actuelles de Québec, dont le plan fut approuvé par le Duc de WELLINGTON, furent construites cette année-là, et complétées en 1832, au coût de 35,000,000 de dollars.

1824. Création de la Société Littéraire et Historique de Québec par charte royale accordée par Sa Majesté Guillaume IV.

1833. Au mois d'août, le ROYAL-WILLIAM, construit ici, part de Québec et est le premier vaisseau qui traverse l'Atlantique en n'employant que la vapeur. Sous le nom de *Isabella Segunda* il fut le premier navire à vapeur qui tira le canon.

Cette action eut lieu le 5 mai 1836, dans le Baie de Saint-Sébastien, où ce vaisseau âida la légion anglaise de sir de Lacy Evans, contre les Carlistes.

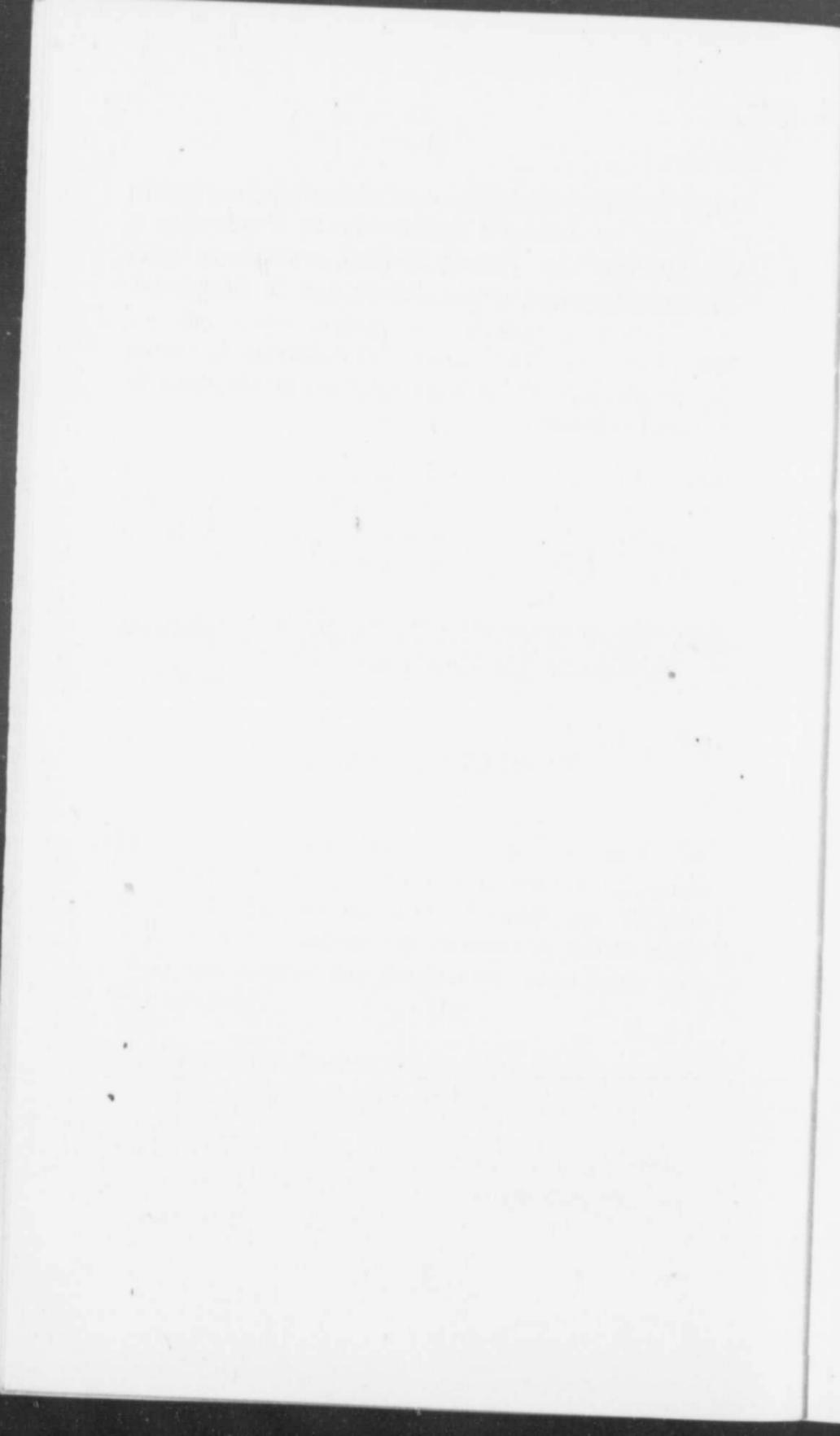
1837. Des divergences d'opinion sur la politique intérieure sont cause d'une rébellion au Canada.

1838. Administration de LORD DURHAM.
1839. Rapport de Lord Durham.
1840. Acte d'Union.
1852. Fondation de la première Université canadienne-française qui prend le nom de *Laval*.
1854. Abolition des droits seigneuriaux.
1858. Organisation du 100ième régiment Royal-Canadien.
1860. Arrivée à Québec, de Sa Majesté le ROI EDOUARD VII, alors Prince de Galles, à bord du vaisseau de Sa Majesté, le *Héros*, le 18 août.
1861. Visite à Québec de son Altesse le Duc d'Edimbourg.
1864. Réunion des « PERES DE LA CONFEDERATION » à Québec.
1866. Première incursion fénienne. Québec sous les armes.
1867. Proclamation à Québec du nouveau régime de la CONFEDERATION DU CANADA, et ouverture de la première Législature de la province de Québec.

1869. Son Altesse Royale, le Duc de Connaught à Québec avec son régiment.
1870. Deuxième incursion des féniens. Québec prend encore les armes. S.A.R. le Duc de Connaught porte actuellement la médaille canadienne du Service Général, pour avoir été en cette circonstance, au nombre des défenseurs du Canada.
1870. L'expédition de la Rivière Rouge, sous les ordres du Maréchal Vicomte Wolseley, tire un contingent de Québec.
1871. Première parade à Québec de l'Artillerie Royale canadienne, le premier corps de troupe régulière organisé par le gouvernement canadien.
- 1872-78. LORD DUFFERIN élabore les plans d'un grand nombre d'embellissements pour commémorer à Québec l'histoire du Canada.
1875. Centième anniversaire du Canada sauvé par Carleton, célébré à Québec.
- 1878-83. Son Altesse Royale la Princesse Louise visite souvent Québec avec le marquis de Lorne.
1879. Construction de la porte Kent, en mémoire du séjour à Québec, de 1791 à 1794, du père de Sa Majesté la REINE VICTORIA. Celle-ci prend un intérêt considérable à cette œuvre et y contribue de ses deniers.

1880. Visite de Son Altesse Royale le Duc d'Albany.
1883. Première visite à Québec de Son Altesse Royale le PRINCE GEORGE, le PRINCE DE GALLES actuel, qui revient de nouveau en 1890.
1884. Rendez-vous à Québec des Voyageurs canadiens partant pour l'expédition du Nil.
1885. L'Artillerie Royale canadienne et le 9e Régiment Voltigeurs de Québec, partent pour les avant-postes (rébellion du Nord-Ouest).
1889. Les Ursulines et les Hospitalières célèbrent le 250^{me} anniversaire de leur fondation à Québec.
1890. Visite de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught.
1897. Lord Aberdeen dévoile la statue de la Reine, élevée au Parc Victoria à l'occasion du jubilé de Sa Majesté, et passe en revue, sur l'Esplanade, le contingent représentant la milice canadienne envoyé en Angleterre pour cette circonstance.
1899. Départ de Québec du premier contingent canadien pour la guerre Sud-Africaine.
- LES visitent Québec au cours de leur voyage
1901. L. A. R. le PRINCE et la PRINCESSE DE GAL dans tout l'Empire.

1902. Le Contingent canadien envoyé en Angleterre pour les fêtes du couronnement, s'embarque à Québec. La France se fait représenter à la grande revue navale d'alors, par le *Montcalm*.
1905. Son Excellence LORD GREY dévoile la statue élevée aux enfants de Québec morts dans le Sud-Africain.
1906. Visite de S. A. R. le PRINCE DE CONNAUGHT qui revient de conférer l'Ordre de la Jarretière au Mikado. C'est le onzième membre de la famille royale qui visite Québec.
1908. TROISIEME CENTENAIRE de la fondation du Canada, par Champlain.
1908. Fondation du
PARC DES BATAILLES.



IV

LES CHAMPS DE BATAILLE DE QUEBEC

La voix de l'histoire

I

Parmi les champs de bataille immortels de l'univers, les Plaines d'Abraham occupent une place unique; car c'est là qu'un empire fut perdu et gagné dans un premier choc d'armées, que la balance de la victoire fut redressée dans une seconde rencontre, et que la gloire de chaque drapeau reçut un nouveau lustre dans chacune de ces journées fameuses.

Cependant, quelle que soit leur renommée, les Plaines d'Abraham ne sont pas le seul champ de bataille de Québec, ni le seul qui soit une source de légitime fierté pour les peuples parlant les langues française et anglaise. En moins d'un siècle, Américains, Anglais, Français et Canadiens français prirent part à quatre sièges et cinq batailles. Celles-ci furent des actions décisives, où les vaincus ne furent jamais humiliés, et où les vainqueurs se composaient de forces alliées qui se partageaient les honneurs du triomphe. Les Rangers américains ac-

compagnaient Wolfe, et les Canadiens français aidaient Carleton à sauver la future Puissance du Canada; tandis que les Français et les Canadiens français étaient ensemble victorieux sous Frontenac, sous Montcalm à Montmorency, et sous Lévis à Sainte-Foy.

Nous ne connaissons aucune histoire—ni même aucune légende ou tradition—qui nous montre une telle succession de faits d'armes héroïques, sur terre et sur mer, accomplis par des armées et des flottes de peuples différents, avec autant d'alternatives de victoire, et autant d'honneur dans la défaite; et tout cela sur la même scène. A cette heure commémorative, nous pouvons donc dire sans aucune exagération, mais avec une inattaquable vérité, que les champs de bataille de Québec sont uniques dans l'histoire universelle.

Et n'avons-nous pas aujourd'hui une occasion magnifique d'honorer ce sol précieux et de le préserver pour l'avenir comme un héritage cher à nos deux races? Un appel à l'histoire serait éminemment convenable durant n'importe quelle année comprise dans la décade finale de la Paix de Cent Ans entre les puissances jadis belligérantes de France, d'Angleterre, et des Etats-Unis. Mais 1908 est de beaucoup l'année la plus favorable; car elle marque le troiscentième anniversaire de naissance du Canada, qui est devenu l'ainé de toutes les possessions autonomes de Sa Majesté au-delà des mers. Et sous quel roi pourrions-nous célébrer avec plus d'à-propos cette « entente cordiale » d'honneur!

II

Les instructions secrètes envoyées de France en 1759 étaient l'arrêt de mort de Montcalm. — « La guerre est le tombeau de Montcalm. »—Elles disaient : « Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, quel que médiocre qu'en soit l'espace. » Montcalm écrivit au ministre : « J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir. » Et il tint parole. Il avait déjà fait des prodiges pour soutenir une cause désespérée, et refoulé l'invasion par trois étonnantes victoires d'arrière-garde, trois années de suite. Maintenant, il se voyait acculé à la crise suprême. Le peuple était affamé, pendant qu'un intendant corrompu et ses complices prélevaient encore leur honteux tribut sur ses dernières ressources. Sur le papier, l'effectif militaire faisait quelque figure, et Français et Canadiens avaient de la vaillance à revendre. Mais le gouverneur ajoutait la malveillance jalouse aux autres désavantages d'un commandement partagé. Les navires qui apportaient les derniers ordres de la Cour étaient les premiers arrivés depuis huit mois. La vieille France et la nouvelle se trouvaient complètement séparées par mille lieues de mer hostile, dont l'étreinte invisible et implacable emprisonnait depuis longtemps Québec.

Au mois de juin, l'amiral Saunders remontait le fleuve Saint-Laurent à la tête de la plus grande flotte qu'il y eût alors au monde. Il était une des étoiles de la marine, qui comptait cependant tant de renommés commandants. Autour de lui, on remar-

quait le futur lord Saint-Vincent, le futur capitaine Cook, qui fit la première carte anglaise du fleuve, et plusieurs autres, destinés à une brillante carrière. Sa flotte comprenait un quart de toutes les forces maritimes de l'Angleterre, et, en comptant ses convois, s'élevait à 277 voiles. Admirablement manœuvrée par deux fois autant de marins que les 9,000 soldats de Wolfe, d'une main elle fermait le fleuve à l'est, tandis que de l'autre elle faisait de l'armée assiégeante quelque chose comme une force amphibie.

Wolfe, miné par la maladie, presque désespéré, repoussé deux fois, entrevit à la fin l'occasion qu'il convoitait. Décidant et agissant entièrement de sa propre initiative, il couronna trois jours d'habiles manœuvres sur mer et sur terre, le long d'un littoral de trente milles, par l'heureux stratagème qui plaça la première d'une double ligne « d'habits rouges » en travers des Plaines, juste au moment favorable.

Parmi ceux qui connaissent quelque chose aux batailles et aux champs de batailles, qui donc pourrait imaginer un spectacle comparable à celui que vit ce matin du 13 septembre 1759? La nature ne contient aucun lieu mieux adapté à des actions d'éclat que le prodigieux amphithéâtre où Wolfe allait se conduire en héros. Le sommet du promontoire faisait une scène gigantesque, où son armée se tenait debout entre le boulevard de la Nouvelle-France et les domaines de l'ouest. Immédiatement devant lui s'étendait le champ de bataille de son choix. Au delà, Québec! A sa gauche, le côté nord du vaste

théâtre s'élevait et s'élargissait graduellement dans son magnifique déploiement, jusqu'à ce que le regard fut arrêté par les Laurentides lointaines, qui dressaient à l'horizon, en un demi-cercle de quatre-vingts milles, leurs remparts bleuâtres. A sa droite, du côté sud, des lieues et des lieues de collines ondulantes s'en allaient vers un horizon encore plus éloigné, dont l'hémicycle plus large, se courbant pour rejoindre sa contre-partie septentrionale, complétait ce cirque de montagnes. Et de l'est à l'ouest, traversant l'arène où allait s'engager une lutte dont le prix serait un demi-continent, le fleuve majestueux portant avec aisance la flotte qui était le bras droit de l'Angleterre, gonflait et dégonflait ses ondes resserrées entre des falaises —portes d'empire— et poursuivait son cours, trait d'union colossal entre les lacs immenses et l'immense océan. Et ce détroit de Québec était le digne champ de rencontre de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Car la porte de l'ouest conduisait au réseau des voies fluviales de l'Amérique, tandis que celle de l'est s'ouvrait toute grande sur les sept mers.

Cependant Montcalm avait fait tout ce qui lui était possible contre les faux amis et les ennemis déclarés. Il avait repoussé l'assaut de Wolfe à Montmorency, et tenu celui-ci en échec dans tous les mouvements que l'on pouvait deviner à travers l'im-pénétrable rideau de la flotte anglaise. Une semaine avant la bataille, il avait envoyé un régiment garder les hauteurs d'Abraham; et la veille même, il lui avait ordonné de se porter à la tête du sentier par où Wolfe déboucha le lendemain matin. Mais

le gouverneur donna encore un contre-ordre. « Les voilà où ils n'ont aucun droit de se trouver, » dût sans doute s'écrier Montcalm, en piquant des deux pour aller reconnaître le mur de rouges fantassins qui avait si soudainement jailli sur les Plaines. Il n'avait pas d'autre alternative qu'une action immédiate... Il parcourut le front de sa ligne de bataille, jetant à chaque régiment quelques paroles entraînantes. Quand il demandait aux soldats s'ils étaient fatigués : « Nous ne le sommes jamais avant une bataille, » lui répondaient-ils. Et tous les rangs montraient autant d'impatience d'en venir aux mains que les Anglais eux-mêmes... Montcalm, à cheval, dominait ses bataillons, et apparaissait comme le dernier grand Français du monde occidental. Jamais il n'occupa une place aussi haute dans les âmes viriles, qu'en ce jour fatal. Et au moment où il passait devant ses hommes, sa présence semblait les électriser comme le drapeau vivant de la France. Il combattit en général et mourut en héros.

Rarement vit-on des champions plus intrépides que ces deux chefs et leurs six brigadiers. Rappelons-nous que, du côté des vainqueurs, le jeune commandant fut tué au fort de la bataille; que son successeur fut blessé à la tête de sa brigade; et que le commandement en chef passa de main en main, avec une effrayante rapidité, jusqu'à ce que chacun des quatre généraux anglais en eût été successivement investi dans l'espace d'une demi-heure. Pendant ce temps, du côté des vaincus, le dévouement des quatre généraux était encore plus éclatant, puisque chacun de ces vaillants donnait sa vie pour assurer la

victoire à la France. Journée héroïque, au-dessus de laquelle planent les renommées indissolublement unies de Wolfe et de Montcalm, l'un si grand dans sa victoire, l'autre si véritablement glorieux dans sa défaite !

L'année suivante vit la seconde bataille des Plaines d'Abraham,* lorsque Lévis descendit de Montréal à travers les chemins presque impraticables du printemps, et refoula Murray dans les murs de Québec, après une action acharnée et sanglante. Au moment décisif, le général français parcourt le front de ses troupes, son chapeau à la pointe de l'épée, et donne le signal de la charge générale, où les Canadiens français conquièrent tant de gloire. Lévis commence l'investissement de la ville, déterminé à pousser le siège vigoureusement. Mais le 9 mai une voile anglaise paraît devant Québec, suivie six jours plus tard de trois autres vaisseaux de guerre. C'est l'avant-garde de la flotte de l'amiral Colville. La levée du siège s'impose, mais Lévis se retire vaincu, et Vauquelin couvre sa retraite par un combat naval où sa valeur fait l'admiration des ennemis eux-mêmes. Et ainsi la France s'en va de Québec avec tous les honneurs de la guerre.

III

Voilà le cri du sang ! Du sang le plus pur, le plus chaud, le plus vivant qui coule dans nos veines ! Voilà le cri qui s'élève de ce sol sacré, de tous ces champs de bataille glorieux, et qui vient adresser un irrésistible appel à tous les cœurs français et anglais. Les causes de ces conflits d'autrefois

sont depuis longtemps disparues; il n'en est demeuré que l'honneur des deux races. Là-bas, dans les Cours, dans les parlements, dans les foules inconscientes, s'agitaient sans doute et s'entrechoquaient les passions, les jalousies et les projets ambitieux. Mais ici l'âme des guerriers était faite de ce qu'il y avait de meilleur dans leurs patries respectives; ici demeurent maintenant et à jamais le champ d'action, l'inspiration et la mémoire de tout ce qu'il y eut de plus héroïque dans les deux nations rivales.

De Champlain à Carleton, à bien des moments critiques durant 167 ans, Québec fut le théâtre de faits mémorables pour les Iroquois et les Hurons; pour les Français venus de Normandie, de Bretagne ou d'ailleurs; pour les Canadiens français disséminés des lacs au Mississipi et du Saint Laurent à l'Atlantique; pour les Américains des treize colonies; pour les nationaux des Iles britanniques, Anglais, Irlandais, Écossais, Gallois; pour les Terre-Neuviens, les premiers Anglo-canadiens et les précurseurs des Loyalistes de l'empire-uni.

En 1608, Champlain bâtit son *Abitacion*, comme un boulevard contre la barbarie. En 1629, les Kirkes, remontant le fleuve prirent son fort Saint-Louis au nom de Charles Ier, qui concéda cette bagatelle de la « seigneurie et comté de Canada » à son bon ami Sir William Alexander. En 1690, la sommation de Sir William Phipps reçut la victorieuse réponse de Frontenac « par la bouche de ses canons. » En 1759, Montcalm gagna sa quatrième victoire en repoussant Wolfe à Montmorency, et

tous les deux succombèrent ensuite sur les Plaines d'Abraham où Lévis et Murray combattirent encore l'année suivante. Enfin, le dernier jour de 1775, sous Carleton, Français et Anglais, frères d'armes pour la première fois, défendirent vaillamment le drapeau anglais au Canada contre Montgomery et Arnold. Voilà notre légende guerrière ! Légende et histoire tout ensemble, où l'honneur des héros reçoit un nouveau rayon chaque fois que s'entr'ouvrent nos archives. Nous n'avons rien à craindre de la vérité !

Se pourrait-il que nous négligions de dédier à l'immortalité ce commun champ de gloire consacré par nos aïeux. Il ne s'agit pas, rappelons-le, d'entraver le progrès moderne dont l'impulsion originale est un héritage ancestral. Et l'on ne propose pas de transformer Québec en un simple musée consacré aux arts du « tourisme » et aux jouissances du dilettante-antiquaire. Notre ville dispose d'assez vastes espaces pour mettre à part, dans un but de commémoration, ses endroits fameux, conformément à ce principe très pratique qu'il faut affecter chaque site à son usage le plus efficace. Il ne reste donc aucun obstacle, sauf le temps, le labeur et la dépense, qui doit nous empêcher de créer ce qui sera le PARC DES BATAILLES. Il comprendra les Plaines d'Abraham, dont l'identité précise sera soigneusement conservée, et tous les autres centres d'action historique qui peuvent être préservés en tout ou en partie, ou simplement indiqués au souvenir par une inscription. Les noms historiques seront perpétués : Champlain qui fonda Québec ; Mont-

calm, Wolfe, Lévis, Murray, Saunders et Vauquelin, qui combattirent pour sa possession; Cook et Bougainville, les circumnavigateurs, qui prirent une part active au grand conflit; Frontenac et Carleton qui sauvèrent tous deux le Canada dans des circonstances différentes, mais avec le même résultat final.

Mais aucun endroit historique ne perdra son caractère et son identité; et rien de ce qui pourrait être une dissonance dans un parc comme celui-là ne viendra gêner l'impression que les champs de bataille doivent produire sur les imaginations éprises d'histoire. Un nom distinctif et général devra s'appliquer aux Plaines et autres endroits consacrés par des souvenirs militaires, aux environs de Québec. Les quartiers généraux de Wolfe étaient à sept milles plus bas que les Plaines, et le lieu où Vauquelin tira son dernier coup de canon était à vingt milles au-dessus. Quel autre nom pourrait convenir à cet ensemble si ce n'est celui de *Parc des batailles*, qui est à la fois explicatif et général? Les Plaines d'Abraham ne perdront pas plus leur nom et leur identité dans ce *Parc des Batailles* que la ville de Québec n'a perdu les siens dans la Puissance du Canada. Au contraire, elles vont être reimpres en pleine lumière et devenir un livre ouvert aux regards de tous ceux qui viendront y lire l'histoire de leurs deux batailles où s'immortalisèrent tant de héros. Et quant à leur nom familier, sa célébrité même le met à l'abri de toute altération.

Et au-dessus de tout cet ensemble, sur le plus haut sommet du plateau, un colosse pacifique, l'Ange

de la Paix, repliant ses ailes au repos, se dressera comme pour bénir. Au pied de ce religieux emblème, les héritiers d'une renommée que le verbe français et anglais a promulguée dans l'univers entier, pourront admirer dans un silence ému un spectacle qui a perdu depuis longtemps le farouche aspect de la guerre. Et pourtant... la statue plonge ses assises dans un champ de bataille, et notre paix est fondée sur la valeur de nos aïeux. Le sol lui-même nous rappelle les épreuves suprêmes. Et quoi que ce coin de terre ne soit pas plus grand comparé au Canada immense, que le pavillon comparé au vaisseau de guerre, cependant, comme le pavillon, il est le drapeau et le symbole de l'âme nationale.
